
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 16 août 2013 à 10 h
800, boul. de Maisonneuve Est, rez-de-chaussée**

PRÉSENCES :

M. Laurent Blanchard, Maire
M. Sammy Forcillo, conseiller du district de Peter-McGill
M. Pierre Mainville, conseiller du district de Sainte-Marie
Mme Véronique Fournier, conseillère désignée
M. Richard Bergeron, conseiller désigné

ABSENCES :

M. François Robillard, conseiller du district de Saint-Jacques

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Domenico Zambito, secrétaire d'arrondissement
Mme France Labrecque, secrétaire-recherchiste
Mme Corinne Andrieu, directrice d'arrondissement adjointe et directrice des Services administratifs,
du Greffe et des Relations avec les citoyens
M. Claude Dubois, adjoint au directeur des Travaux publics
Mme Dominique Archambault, directrice de la Culture, des Sports, des Loisirs et du
Développement social
M. Marc Labelle, directeur de l'Aménagement urbain et des Services aux entreprises
Mme Isabelle Rougier, chef de division des Communications

10.01 - Ouverture de la séance

Le maire déclare la séance ouverte à 10 h 01. Il souhaite la bienvenue aux participants, au nombre d'environ 4, présente les autres membres du conseil et les fonctionnaires présents, et donne des explications quant au fonctionnement du conseil d'arrondissement.

CA13 240439

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 16 août 2013

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Véronique Fournier

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement 16 août 2013.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

10.03 - Période de questions du public

Nom du demandeur et objet de la question

Monsieur Larry Cohen
- Parc à chiens Percy-Walters

Monsieur Darrell Helyar
- Avis d'ébullition – Rue Victor-Hugo

Monsieur Michel Benoit
- Bixi
- Comptes de taxes de Radio-Canada
- Perte de la qualité de vie

- Piste cyclable sur le boulevard De Maisonneuve Est, entre Berri et le pont Jacques-Cartier

Le maire déclare la période de questions du public terminée à 10 h 36. Les 3 personnes inscrites ont été entendues.

10.04 - Période de questions des membres du conseil

Les interventions du conseiller Sammy Forcillo, ont trait, entre autres, aux points suivants :

- Remerciements aux employés cols bleus ainsi qu'aux directeurs pour leur excellent travail;
- Square-Cabot : présentation du schéma préliminaire le 15 septembre;
- Parc Lucien-L'Allier : chiens dans l'aire de jeux des enfants;
- Remerciements pour la réfection de l'accès à la bretelle 720.

CA13 240440

Réunion, pour étude et adoption, d'articles de l'ordre du jour

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Pierre Mainville

De réunir pour étude et adoption, les articles 20.01 à 20.07.

Adoptée à l'unanimité.

10.05 1130858003

CA13 240441

Modifier la résolution CA11 240075 afin d'augmenter le montant du contrat à 144 121,76 \$ à TGA Montréal pour la reconstruction d'un égout combiné et de pose d'un regard d'égout sur la rue Drummond à l'intersection de la rue Sainte-Catherine Ouest

Attendu que la résolution CA11 240075 adoptée par le conseil d'arrondissement à sa séance du 14 mars 2012 accordait un contrat de 117 165,22 \$ à TGA Montréal Inc. pour la reconstruction d'un égout combiné et la pose d'un regard d'égout sur la rue Drummond à l'intersection de la rue Sainte Catherine Ouest (appel d'offres public SP-24-11-06 - 6 soumissionnaires);

Attendu que l'augmentation de 26 956,54 \$ est justifiée par des travaux supplémentaires non prévus initialement au contrat en raison de l'urgence et à la demande de l'arrondissement :

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Pierre Mainville

De modifier la résolution CA11 240075 du 14 mars 2011 afin d'augmenter le montant du contrat accordé à TGA Montréal Inc. à 144 121,76 \$ pour la reconstruction d'un égout combiné et de pose d'un regard d'égout sur la rue Drummond à l'intersection de la rue Sainte-Catherine Ouest;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1114511002

CA13 240442

Autoriser une affectation de surplus au Conseil québécois des gais et lesbiennes pour l'édition 2013 du Gala Arc-en-ciel et accorder une contribution de 5 000 \$

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Pierre Mainville

D'accorder une contribution de 5 000 \$ au conseil québécois des gais et lesbiennes pour l'édition 2013 du Gala Arc-en-ciel;

D'affecter un montant de 5 000 \$ provenant des surplus de l'arrondissement au financement de cette dépense;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel

Adoptée à l'unanimité.

20.02 CTA1130154008

CA13 240443

Accorder, à même le budget de fonctionnement, des contributions à divers organismes pour un montant total de 10 250 \$

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Pierre Mainville

D'accorder, à la demande du maire Laurent Blanchard, à même le budget de fonctionnement, les contributions suivantes :

- 2 000 \$ à MU;
- 2 000 \$ à l'Association Les Chemins du Soleil inc.;
- 500 \$ à l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud / Éco-quartier Saint-Jacques;
- 2 500 \$ à Sentier urbain;
- 1 500 \$ à COCQ-SIDA;
- 750 \$ à Association sportive et communautaire Camillien-Houde inc.;
- 1 000 \$ à Club optimiste St-Jacques de Montréal;

D'imputer cette dépense totale de 10 250 \$ conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 CTA1130858001

CA13 240444

Accorder, à même le budget de fonctionnement, des contributions à divers organismes pour un montant total de 4 600 \$

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Pierre Mainville

D'accorder, à la demande du conseiller Pierre Mainville, à même le budget de fonctionnement, les contributions suivantes :

- 500 \$ à Tandem Ville-Marie;
- 200 \$ à 1901, Frontenac;
- 300 \$ à Association Les Chemins du Soleil inc.;
- 1 000 \$ au Cabaret Lion d'or;
- 300 \$ au Club de soccer Les Boucaniers;
- 400 \$ au Comité Ha Ja Ca;
- 400 \$ à Éco-quartier Sainte-Marie;
- 500 \$ à Festiv'Elles / FIFM (le chèque doit être émis au nom de Les Elles de la culture);
- 1 000 \$ à Arc-en-Ciel

D'imputer cette dépense de 4 600 \$ conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 CTA1132701080

CA13 240445

Accorder, à même le budget de fonctionnement, des contributions à divers organismes pour un montant total de 5 150 \$

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Pierre Mainville

D'accorder, à la demande du conseiller Sammy Forcillo, à même le budget de fonctionnement, les contributions suivantes :

- 150 \$ à École St-Léon de Westmount;
- 1 000 \$ au Club optimiste St-Jacques de Montréal;

- 1 000 \$ à Association sportive et communautaire Camillien-Houde inc.;
- 3 000 \$ à Association sportive et communautaire du Centre-Sud;

D'imputer cette dépense de 5 150 \$ conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 CTA1130858002

CA13 240446

Autoriser une dépense de 60 049,14 \$ pour la reconstruction de trottoirs dans le cadre du projet de reconstruction d'un égout combiné (unitaire), d'une conduite d'eau secondaire et d'une conduite d'eau principale dans la rue McTavish, de la rue Sherbrooke à l'avenue Docteur-Penfield, de l'arrondissement de Ville-Marie

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Pierre Mainville

D'autoriser une dépense de 60 049,14 \$, taxes incluses, pour réaliser la reconstruction de trottoirs qui seront requis dans le cadre des travaux de reconstruction d'un égout unitaire (combiné), d'une conduite d'eau secondaire et d'une conduite d'eau principale dans la rue McTavish, de la rue Sherbrooke à l'avenue Docteur-Penfield (dossier décisionnel 1134822027);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1136140009

CA13 240447

Accorder un contrat de 905 011,92 \$ à Piscines Soucy inc., pour la mise aux normes de la pataugeoire au parc Médéric-Martin et autoriser une dépense maximale de 933 755,67 \$ (appel d'offres public VMP-13-021 - 1 seul soumissionnaire)

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Pierre Mainville

D'autoriser une dépense maximale de 933 755,67 \$ pour la rénovation de la pataugeoire au parc Médéric-Martin (appel d'offres public VMP-13-021 – 1 seul soumissionnaire);

D'accorder, à cette fin, un contrat à Piscines Soucy inc., seul soumissionnaire conforme, au prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 905 011,92 \$, taxes incluses, conformément aux plans et au cahier des charges et ce, conditionnellement à l'approbation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) de la modification proposée au plan de réhabilitation environnementale déposé le 8 août 2013;

D'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Des questions sont posées et des commentaires formulés.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1136220003

CA13 240448

Réunion, pour étude et adoption, d'articles de l'ordre du jour

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Richard Bergeron

De réunir pour étude et adoption, les articles 40.01 à 40.07.

Adoptée à l'unanimité.

CA13 240449

Édicter une ordonnance établissant la création d'un double sens sur la rue Drummond entre le boulevard René-Lévesque et la rue Sainte-Catherine

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Richard Bergeron

D'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., c. C-4.1, article 3, paragraphe 3), l'ordonnance C-4.1, o .116 déterminant le changement de direction de la rue Drummond entre le boulevard René-Lévesque et la rue Ste-Catherine. Ce tronçon, dont la circulation se fait actuellement à sens unique en direction Nord, deviendra à double sens.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1135275004

CA13 240450

Adopter un règlement définissant la nouvelle zone commerciale intitulée « SDC du Vieux-Montréal » - Adoption

Attendu qu'un avis de motion de l'adoption du règlement mentionné ci-dessous a été donné à la séance du 10 juillet 2013 sans que ne soit remise aux conseillers une copie de celui-ci;

Attendu que, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et ville (L.R.Q., c. C-19), des copies du règlement ont été rendues disponibles, que les conseillers présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture et que son objet et sa portée ont été mentionnés :

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Richard Bergeron

D'adopter le Règlement CA-24-199 intitulé Règlement délimitant une zone commerciale dans le secteur connu sous le nom de « SDC du Vieux-Montréal ».

Adoptée à l'unanimité.

40.02
CA-24-199
1130519020

CA13 240451

Adopter un règlement définissant une zone commerciale intitulée « Rue Ontario des Faubourgs » - Adoption

Attendu qu'un avis de motion de l'adoption du règlement mentionné ci-dessous a été donné à la séance du 10 juillet 2013 sans que ne soit remise aux conseillers une copie de celui-ci;

Attendu que, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et ville (L.R.Q., c. C-19), des copies du règlement ont été rendues disponibles, que les conseillers présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture et que son objet et sa portée ont été mentionnés :

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Richard Bergeron

D'adopter le règlement CA-24-200 intitulé Règlement délimitant une zone commerciale dans le secteur connu sous le nom de « Rue Ontario des Faubourgs ».

Adoptée à l'unanimité.

40.03
CA-24-200
1130154005

CA13 240452

Modifier la résolution CA13 240275 autorisant le projet pilote de cuisine de rue sur le domaine public et édicter l'ordonnance P-1, o. 337 modifiant l'ordonnance P-1, o. 314 afin de permettre la présence de 4 camions de cuisine de rue sur le site de la rue Saint-Antoine (Secteur Square Victoria)

Attendu que la résolution CA13 240275 adoptée par le conseil d'arrondissement a sa séance du 7 mai 2013, autorisait l'occupation du domaine public, du 20 juin 2013 au 29 septembre 2013, pour la réalisation du projet pilote de cuisine de rue;

Attendu que le conseil d'arrondissement a, lors de cette même séance, édicté l'ordonnance P-1, o. 314 relative à la tenue du projet pilote de « cuisine de rue » sur le domaine public de l'arrondissement de Ville-Marie du 20 juin 2013 au 29 septembre 2013;

Attendu l'achalandage important de la rue de la Saint-Jacques en bordure de la place Square Victoria;

Attendu qu'il serait nécessaire d'autoriser la présence de plus de deux camions sur ce site à certaines périodes de la semaine :

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Richard Bergeron

De modifier la résolution CA13 240275 autorisant le projet pilote de cuisine de rue sur le domaine public et édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8) l'ordonnance P-1, o. 337 modifiant l'ordonnance P-1, o. 314 afin de permettre la

présence de , articles 3 et 8) 4 camions de cuisine de rue sur le site de la rue Saint-Antoine, 2 côté Nord et 2 côté Sud (Secteur Square Victoria);

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8) l'ordonnance P-1, o. 330 modifiant l'ordonnance P-1, o. 314 relative à l'événement « Projet pilote de cuisine de rue sur le domaine public »

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1130154010

CA13 240453

Accepter le versement de frais de parc de 37 789,50 \$ relativement à un emplacement situé sur le côté ouest de la rue Panet, au sud de l'avenue Lalonde - permis de construction

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Richard Bergeron

D'accepter, concernant un emplacement situé sur le côté ouest de la rue Panet, au sud de l'avenue Lalonde, le versement par le propriétaire de 37 789,50 \$ relatif à des frais de parcs, représentant 10 % de la valeur réelle du lot 5 211 499 conformément au paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 6 du Règlement sur les opérations cadastrales (R.R.V.M., c. O-1);

D'imputer ce revenu conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1136051002

CA13 240454

Autoriser l'occupation du domaine public et édicter l'ordonnance autorisant l'événement « Le Mois de la photo » dans le cadre de la piétonnisation de la rue Ottawa

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Richard Bergeron

D'autoriser l'occupation du domaine public pour l'installation temporaire d'un espace de bar et d'un camion de cuisine de rue le 5 septembre 2013 dans le cadre du lancement de la programmation de la Biennale « le Mois de la photo »;

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8), l'ordonnance P-1, o. 338 permettant de vendre de la nourriture et des boissons alcoolisée ou non, sur la rue Ottawa dans le secteur piétonnisé, le 5 septembre 2013, entre 17 h 45 et 23 h.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1130154007

CA13 240455

Adopter un règlement modifiant le Règlement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires (CA-24-009) afin d'introduire et de modifier différentes dispositions en matière de ressources humaines - Adoption

Attendu qu'un avis de motion de l'adoption du règlement mentionné ci-dessous a été donné à la séance du 10 juillet 2013 sans que ne soit remise aux conseillers une copie de celui-ci;

Attendu que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et ville (L.R.Q., c. C-19), des copies du règlement ont été rendues disponibles, que les conseillers présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture et que son objet et sa portée ont été mentionnés :

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Richard Bergeron

D'adopter le règlement CA-24-201 intitulé Règlement modifiant le Règlement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires (CA-24-009) afin d'introduire et de modifier différentes dispositions en matière de ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité.


40.07
CA-24-201
1132701081

Levée de la séance

Le maire indique que la prochaine séance du conseil sera tenue le 11 septembre 2013 à 19 heures, à la salle de conseil situé au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.

L'ordre du jour étant épuisé, il déclare la séance close à 10 h 41.

70.01



Laurent Blanchard
Maire

Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

*Ce procès-verbal a été adopté par la résolution CA13 240466
lors de la séance du conseil tenue le 11 septembre 2013.*